

Une passionnante enquête sur les familles salariées de Suisse romande : [1ère partie]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **56 (1968)**

Heft 91

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FEMMES SUISSSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice : EMILIE GOURD

Organe officiel des Informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

Novembre 1968 - N° 91

56^e année

SOMMAIRE:

- Page 2 : Actualité du gaz - Eau douce ou eau calcaire ?
Page 3 : Le centenaire de l'Ecole d'études sociales
Page 4 : L'ours bernois en marche - Les modifications de l'AVS
Page 5 : La boulangère-pâtissière
Page 6 : Eduquer une femme, c'est éduquer une famille

A nos abonnés

Dans cet avant-dernier numéro de l'année 1968, nos abonnés trouveront un bulletin de versement qui leur permettra d'acquitter leur abonnement pour 1969.

L'équipe responsable du journal sera grandement encouragée si la fidélité de nos lecteurs se matérialise dans des versements massifs à notre compte de chèques. De réjouissants progrès peuvent être enregistrés ces dernières années sur le « front de lutte » en faveur du suffrage féminin. Mais il reste encore beaucoup à faire. Il appartient à notre journal d'apporter son aide aux personnes de bonne volonté qui luttent pour la bonne cause des droits féminins. Il est certain que nos abonnés comprennent la nécessité d'un journal comme le nôtre.

Nos tarifs sont, encore pour cette année, les suivants :

1. Abonnement de soutien : Fr. 15.—
2. Abonnement de solidarité féminine : Fr. 10.—
3. Abonnement simple : Fr. 8.—
4. Abonnement pour l'étranger : Fr. 8.75.

Blanc et noir

Les deux visages de l'Afrique du Sud

Une douloureuse injustice pour les uns

Il n'est pas facile de connaître et de comprendre l'Afrique du Sud, car ce pays a deux visages superposés, la face blanche masquant l'autre. Dans les dépliants touristiques qui désignent l'Afrique du Sud comme le pays « où tout est permis » c'est de la blanche qu'il s'agit, car de l'autre face il faudrait dire qu'elle est celle d'un pays où tout est défendu sauf de travailler pour les Blancs.

TOUT POUR LES BLANCS

Le gouvernement nationaliste de la République sud-africaine, au pouvoir depuis 1948, est un gouvernement raciste. C'est-à-dire qu'il applique ouvertement le système de l'apartheid ou du développement séparé. On peut traverser l'Afrique du Sud de part en part et même y vivre toute sa vie et ne jamais voir que la face blanche de l'apartheid. Ce système apparaît alors comme la solution raisonnable, inévitable, juste, pour maintenir l'ordre, la sécurité, la prospérité, le niveau de vie élevé, les conditions favorables à un travail normal pour tous. On s'habitue extraordinairement bien à supporter des conditions de vie dont on tire tous les avantages. D'autant plus que le gouvernement se charge de vous servir sous toutes ses formes et le plus habilement qu'il soit, avec une marge assez grande laissée à la liberté de presse par exemple, des arguments en faveur de cet apartheid. « Il faut que les Africains restent à leur place, ils sont beaucoup plus heureux ainsi. Chacun doit se développer selon son génie propre. Il faut maintenir l'ordre et la discipline pour le bien de tous. Nous faisons beaucoup pour les Noirs : des écoles, des hôpitaux, etc. »

Trois millions et demi de Blancs règnent ainsi en maîtres absolus sur quinze millions

d'Africains et de métis (13 millions d'Africains environ). Et toutes les lois sont faites de telle sorte que cette situation soit maintenue et non seulement maintenue, mais renforcée.

Etre curieux, vouloir connaître la face noire, cachée, douloureuse de ce pays de l'or, c'est s'exposer à de graves ennuis : la prison, l'expulsion, le bannissement, la mise aux arrêts à domicile, le retrait de passeport et inévitablement, l'étiquette de communiste qui fera du curieux un paria de la société. Communisme en Afrique du Sud se définit ainsi : « Toute doctrine ou projet qui vise à provoquer n'importe quel changement politique, industriel ou économique au sein de la République sud-africaine ».

PERDANTS SUR TOUS LES POINTS

Nous ne parlerons pas de la face blanche. Pour qui ne cherche pas plus loin, elle saute aux yeux et elle est pleinement satisfaisante dans ce pays merveilleux, où le climat agréable s'allie à un paysage d'une incomparable beauté, et où le niveau de vie est, pour les Blancs, l'un des plus élevés du monde. Simple, il faut garder à l'esprit le fait que l'Afrique du Sud est le pays le plus riche et le plus industrialisé d'Afrique pour mieux saisir en quoi la face noire en est un envers scandaleux.

Sur le plan politique : les Africains n'ont pas le droit de vote. Depuis juin dernier, les Métis ont aussi perdus leurs représentants blancs au sein du gouvernement.

Sur le plan social : les Africains n'ont pas le droit de grève, et n'ont pas de syndicat dont l'action puisse être efficace. Quand, sans être consultés le moins du monde, la zone qu'ils habitent est déclarée zone blanche, ils

sont en butte aux sinistres transferts de population, transferts qui se font dans les pires conditions et contre lesquels les gens de couleur n'ont aucun recours. Les Africains sont tenus d'avoir sur eux un laissez-passer qui peut leur être demandé à n'importe quel moment du jour ou de la nuit. La police a le droit de pénétrer chez eux à toute heure et on compte environ 1000 arrestations par jour

rien que pour infraction à la loi sur les laissez-passer qui fait des Africains des étrangers dans leur propre pays. Ils n'ont pas le droit d'entrer dans les hôtels ou les restaurants, ni de s'asseoir sur des bancs publics. C'est réservé aux Blancs.

Sur le plan de l'instruction : elle est gratuite et obligatoire pour les enfants blancs, facultative et payante pour les enfants noirs. Les écoles, et, depuis quelques années les universités, sont totalement ségréguées, et le niveau de l'instruction est inférieur pour les Noirs.

(Suite en page 5)



Comment les aider à sortir de leur misère ? En soutenant les organisations qui ont pour but de leur donner une formation scolaire et professionnelle. Ici, un jeune Indien garçon qui, grâce à l'Aide suisse à l'étranger, fait un apprentissage de maçon

Une passionnante enquête sur

Les familles salariées de Suisse romande

Le Mouvement populaire des familles s'est lancé dans une vaste entreprise : une enquête menée scientifiquement sur la situation des ménages de salariés, en Suisse romande exclusivement. Les ménages retenus pour ce sondage satisfaisaient à cette définition : « Le ménage dont le chef économique est un salarié en activité, à l'exclusion des salariés de l'agriculture ». La moitié des ménages de Suisse romande en font partie.

Ce sondage d'opinion, le premier du genre dans notre pays, a porté sur 2000 ménages répartis selon une méthode qui permet de donner véritablement une image exacte de la Suisse romande. Le choix des ménages, la réalisation des interviews, le dépouillement des questionnaires ont été supervisés, contrôlés, voir exécutés par l'Institut suisse d'opinion publique qui certifie la rigueur scienti-

fique de cette enquête. Les résultats seront publiés en six brochures dont les deux premières viennent de paraître : « La silhouette des ménages de salariés », « Les revenus et la vie professionnelle ». Seront encore examinés le logement, l'alimentation, les loisirs, l'épargne.

La lecture des deux premiers fascicules, contrairement à ce qu'on pourrait croire, n'est nullement ardue. On les lit comme on lirait une passionnante chronique familiale tout au long du déroulement de laquelle les mobiles, les réactions, les particularités psychologiques de chacun sont tour à tour mis en lumière par un jeu d'éclairage tourmant. La Suisse romande est une grande famille que nous apprenons à mieux connaître, grâce à cette enquête, à travers sa tranche la plus importante, les salar-

(Suite en page 6)

Ty. Phoo TEA

DÉLICIEUX - ÉCONOMIQUE

une personne
toujours bien conseillée :



1872

La cliente
de la

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE